

Procès-verbal de la 6^e assemblée régulière du conseil d'administration du Conseil de quartier de Maizerets, tenue le mardi 14 septembre 2021 à 19 h 00, virtuellement via téléconférence.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

M. Étienne Blanchette	Trésorier
Mme Marie-Hélène Deshaies	Présidente
Mme Ève Duhaime	Administratrice
Mme Joséphine Hénault	Administratrice
Mme Marie-Joëlle Hotte	Administratrice cooptée
M. Samuel Clavet-Labrecque	Administrateur (jusqu'à 20h)
Mme Liane-Clarisse Mouchon	Secrétaire
M. Marcel Paré	Administrateur
Mme Andrée-Anne Verret	Administratrice
M. Martial Van Neste	Vice-président

IL Y A QUORUM.

ABSENCES :

Mme Geneviève Hamelin	Conseillère municipale du district de Maizerets-Lairet
Mme Annie-Claude Taillon	Administratrice cooptée

Assistaient également :

M. Emmanuel Bel	Service d'urbanisme, Ville de Québec
M. Daniel Leclerc	Arrondissement de la Cité-Limoilou
Mme Claude Morissette	Secrétaire d'assemblée

Outre les personnes mentionnées, 11 citoyens assistaient à la rencontre.

ORDRE DU JOUR

- 21.09.01 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 21.09.02 Adoption et suivi du PV du 8 juin
- 21.09.03 Demande d'opinion de la ville de Québec
Projet de modification au zonage (R.C.A.1V.Q.441) visant à permettre l'usage C10, hébergement touristique, sur quelques lots au nord de l'intersection de la 18e Rue et de l'avenue De Vitré
- 21.09.04 Présentation du Fonds écoresponsable par Evelyne Fortier de la Caisse Desjardins de Limoilou
- 21.09.05 Période de questions des citoyens
- 21.09.06 Vie communautaire
- Croque mon potager
 - Oasis St-Pie X
 - Murales
 - Frigo partage
 - Vernissage expo-photos pour les 50 ans des appartements St-Pie X (21 septembre)
- 21.09.07 Période de la conseillère municipale
- 21.09.08 Verdissement dans Maizerets
- 21.09.09 Zone d'innovation Littoral Est
- 21.09.10 Tour des comités
- Table de concertation vélo
 - Débat élections municipales
 - Comité vigilance PGMR-Incinérateur
 - Comité Vigilance sur les activités portuaires
 - Table citoyenne Littoral Est
- 21.09.11 Lettre et pétition hausse provinciale des seuils de nickel
- 21.09.12 Résolution pour appartenance à la Coalition "Non au 3^e lien"

- 21.09.13 Trésorerie
- Fonctionnement pour paiements
 - Paiement Frigo Partage
 - Publicité Facebook sondage sécurité routière
- Montant pour contribution déjeuner à la rencontre du Conseil de quartier
- 21.09.14 Varia
- Rencontre du 19 septembre conseils de quartier
- Rencontre avec Johanne Elsener du 26 octobre 2021
- 21.09.15 Levée de l'assemblée virtuelle

21.09.01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Deshaies souhaite la bienvenue à tous.

SUR PROPOSITION DE M. Étienne Blanchette, DÛMENT APPUYÉE par Mme Andrée-Anne Verret, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour suite à l'ajout du point Rendez-vous Limoilou au point Vie Communautaire.

M. Leclerc indique que Mme Hamelin ne pourra être présente ce soir. Comme il s'agissait de sa dernière assemblée comme conseillère municipale, M. Leclerc lit un court message préparé par Mme Hamelin aux membres du CQM.

21.09.02 ADOPTION ET SUIVI DU PV DE JUIN

SUR PROPOSITION DE M. Martial Van Neste, DÛMENT APPUYÉE par Mme Liane-Clarisse Mouchon, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 8 juin 2021.

Suivi du PV du 8 juin

- La proposition de gestion différenciée n'a pas été adoptée par le CQ de Lairet. En réponse à la résolution du CQM, la Ville indique que des projets pilotes ont actuellement lieu en ville, mais que le site proposé n'a pas été retenu vu que le contrat d'entretien avait déjà été octroyé.
- Stationnement sur Mont-Thabor – La proposition pour limiter le stationnement a été retenue et des places de stationnement ont été enlevées. De plus, des mesures de contrôle de la vitesse devraient être installées en octobre. Quelques mesures de contrôle de vitesse ont également été mises en place sur l'avenue de l'Émérillon.
- Les autres points de suivi sont intégrés à l'ordre du jour de l'assemblée de ce soir.

21.09.03 DEMANDE D'OPINION DE LA VILLE DE QUÉBEC : PROJET DE MODIFICATION AU ZONAGE (R.C.A.1V.Q.441) VISANT À PERMETTRE L'USAGE C10, HÉBERGEMENT TOURISTIQUE, SUR QUELQUES LOTS AU NORD DE L'INTERSECTION DE LA 18^E RUE ET DE L'AVENUE DE VITRÉ

Présentation par M. Emmanuel Bel, représentant du service d'urbanisme de la Ville de Québec, sur une proposition de modification de la réglementation d'urbanisme. La demande a été déposée par M. Patrick Thériault, qui souhaite construire un établissement d'hébergement touristique sur le terrain vacant situé au coin nord-est de l'intersection de la 18^e rue et de l'avenue de Vitré. Le terrain visé couvre 2 zones d'urbanisme, soit une zone d'habitation sur la partie nord et une zone mixte sur la partie sud du terrain.

La construction proposée consiste en un bâtiment de quatre étages avec stationnement intérieur. Des établissements de restauration sont prévus au rez-de-chaussée, avec hébergement touristique aux étages. Or l'usage d'hébergement touristique (C10) n'est actuellement pas permis dans ces zones.

La modification proposée consiste à inclure la totalité du terrain dans la zone mixte 18215Mb, engendrant un agrandissement de cette zone. Également, la zone serait modifiée pour autoriser l'usage d'hébergement touristique et une augmentation de la hauteur maximale, qui serait permise à 15 m au lieu de 13 m actuellement.

M. Thériault, propriétaire du terrain et promoteur pour le projet, indique qu'il y a une demande dans le secteur pour ce type d'hébergement. La clientèle visée est principalement les familles de patients de l'hôpital de l'Enfant-Jésus et des médecins en visite. Il indique que le bâtiment consistera en 27 unités de logement. Aucun service complémentaire ne sera inclus (ex: spa).

Environ cinq citoyens ont émis des commentaires lors des consultations en ligne. Ceux-ci sont principalement inquiets d'une augmentation de la circulation dans le secteur ainsi que d'une problématique de stationnement. Le restaurant situé sur la propriété adjacente a également indiqué craindre des problèmes de cohabitation avec ce nouveau bâtiment. M. Thériault indique avoir discuté avec les propriétaires du restaurant pour les rassurer sur la future cohabitation. Il ne craint pas non plus de problème de stationnement, vu l'aménagement d'un stationnement intérieur dans le projet.

Les citoyens présents n'ont pas de questions additionnelles.

Questions des membres du CQM :

Le secteur connaît actuellement des problèmes au niveau des logements résidentiels. Nous comprenons que l'ancien bâtiment a brûlé, ne serait-il pas possible de reconstruire des logements locatifs sur le terrain?

Malheureusement les coûts d'achat et de démolition ont été trop élevés pour permettre la construction d'un bâtiment résidentiel sur le terrain. Ça ne serait pas rentable.

Est-ce qu'il serait possible d'avoir un bâtiment d'une plus petite emprise mais d'une plus grande hauteur pour accommoder des espaces de stationnement supplémentaires?

Ce n'est pas possible d'aller plus haut.

Est-ce que des aménagements ont été prévus pour contrer les îlots de chaleur? L'hôpital est déjà un gros îlot de chaleur, et il y a très peu d'espaces verts et d'arbres dans ce secteur. Il serait bien de prévoir quelques aménagements ou mesures de mitigation pour contrer les îlots de chaleur.

Le bâtiment va occuper la majorité du terrain, et les matériaux seront sélectionnés selon les exigences du zonage et du PIIA de la Ville. Les espaces qui peuvent être verdis vont l'être.

Il serait important au niveau de la restauration d'être en complémentarité avec ce qui est déjà présent dans le quartier. Est-ce qu'on sait déjà quels restaurants vont occuper l'espace?

Les espaces de restauration seront en location, et l'espace n'a pas encore été loué. Le souhait serait d'avoir des bannières locales et d'offrir un menu santé.

Nous comprenons que la clientèle visée est celle de l'hôpital, mais est-ce que tout le monde y aura accès? Compte tenu de sa vocation principale pour l'hôpital, est-ce qu'il y aura un prix préférentiel pour les clients à plus faibles moyens?

Oui, tout le monde y aura accès, mais l'accès sera privilégié pour l'hôpital. Non il n'y aura pas de prix préférentiel. Il est anticipé que la clientèle viendra surtout par référencement de l'hôpital.

Le besoin en logement et logement social est important dans le quartier. Bien qu'il serait idéal de conserver la vocation résidentielle du terrain, cet espace hôtelier avec restaurant pourrait dynamiser le quartier. Le besoin de logement abordable est quand même important, vu le développement actuel et à venir.

Mme Sonia Tremblay de la Ville de Québec indique que plusieurs nouveaux projets de développement résidentiel sont prévus dans le quartier. Toutefois les projets conformes à la réglementation actuelle ne seront pas présentés au CQM.

Les membres du conseil de quartier sont ensuite invités à émettre leur opinion sur les modifications proposées par la Ville au règlement d'urbanisme. Sur les dix membres présents, neuf sont en faveur des modifications proposées, et un membre souhaite s'abstenir de voter.

SUR PROPOSITION de M. Étienne Blanchette, il est demandé d'ajouter une recommandation pour assurer que des mesures de mitigation soient mises en place pour contrer les îlots de chaleur (verdissement, choix des matériaux, etc.). Tous sont en faveur.

21.09.04 PRÉSENTATION DU FONDS ÉCORESPONSABLE PAR EVELYNE FORTIER DE LA CAISSE DESJARDINS DE LIMOILOU

Mme Evelyne Fortier, conseillère à la vie associative à la caisse Desjardins de Limoilou présente les grandes lignes du Fonds écoresponsable. Ce fonds de 1M\$ vise le financement de projets environnementaux dans le secteur de Limoilou. Ce fonds s'adresse aux citoyens, groupes de citoyens et OBNL. Deux types de projet sont recherchés, soit les projets de verdissement et déminéralisation (retrait de bitume), ainsi que les projets d'économie circulaire et de gestion des matières résiduelles. Un troisième volet sera éventuellement ajouté pour inclure des projets touchant la qualité de l'air.

Le fonds sera administré en continu, avec une évaluation des projets à tous les trois mois. Les demandes peuvent être déposées via le site web de la Caisse Desjardins de Limoilou.

21.09.05 PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Suite aux accidents récents sur l'autoroute Dufferin-Montmorency, certains citoyens s'interrogent à savoir s'il est possible de faire quelque chose pour améliorer la situation. Les membres du CQM indiquent avoir réfléchi à la question il y a longtemps et proposé de convertir l'autoroute en boulevard urbain. Les événements récents vont possiblement précipiter les choses.

Un citoyen s'interroge sur le parc boisé situé derrière le U-Haul. Ce terrain est situé à la limite entre les quartiers Lairet et Maizerets, et le conseil de quartier de Lairet demande à ce que le boisé soit conservé. Ce projet est étudié par la ville, et le boisé a été identifié pour être conservé. Le dossier chemine à la Ville.

21.09.06 VIE COMMUNAUTAIRE

Croque mon potager

Le bilan pour la première année est positif. Des bacs ont été installés face à l'église, chez Maude, à l'auberge Merik, au centre Mgr Marcoux, ainsi que sur quelques terrains privés. Des activités créatives, pique-nique et autres ont été organisés autour de l'évènement. On souhaite développer le projet un peu plus l'année prochaine, et des discussions sont en cours avec l'église.

La Fête des moissons a eu lieu le 11 septembre dernier, où Croque mon potager avait un kiosque d'information. Beaucoup de monde ont donné leur nom pour l'été prochain. On vise plus de bacs pour l'été prochain.

Une réunion aura lieu vers la fin du mois pour voir comment on peut développer le projet.

Frigo Partage

Le lancement officiel aura lieu le 21 septembre. Une petite équipe du comité de bénévoles s'est occupée du frigo pendant l'été. Ça fonctionne bien, le frigidaire se remplit régulièrement. Il y aura besoin d'un abri pour l'hiver, le comité est en attente d'un retour de la Ville à ce sujet.

Rendez-vous Limoilou

Un coordonnateur et responsable de la mobilisation a été engagé pour développer un plan d'action du développement de la communauté. Le comité de gestion inclut des représentants des 3 conseils de quartier de Limoilou, ainsi que 45 partenaires issus de milieux divers pour créer une dynamique et nourrir les discussions. Le comité de gestion prévoit se rencontrer la dernière semaine de septembre.

Oasis St-Pie X

Trois réunions ont eu lieu depuis le début du projet. De nouveaux investissements de la Ville et de l'OMH ont un peu déstabilisé le projet, il faudra revoir les investissements du plan directeur. Il faudra communiquer avec les responsables de St-Pie X.

Une discussion a lieu au sujet du projet de bibliothèque annoncé dans les médias à St-Pie X. Lors de l'annonce, il n'y a eu aucune mention des fonds provenant du plan directeur. Les membres du CQM s'interrogent si les fonds prévus ont été utilisés, et si oui, pourquoi cela n'a pas été inclus dans l'annonce. Il est convenu que les membres de l'exécutif vérifient si le projet avait bien été autorisé par le CQM, et si les fonds prévus ont bien été utilisés, d'intervenir pour savoir pourquoi cette contribution n'a pas été reconnue lors de l'annonce.

Murales

Une rencontre a eu lieu le 1^{er} septembre. Exmuro a fait une présentation qui démontre qu'ils ont bien compris le besoin de représentation d'appartenance du quartier. Une autre présentation est prévue en novembre. Le comité de suivi est très participatif, une rencontre aura lieu le 18 octobre. Des rencontres sur le terrain pour consulter la population sont prévues pendant l'hiver. Des murales seront faites dès l'été prochain.

Vernissage expo-photos pour les 50 ans des appartements St-Pie X (21 septembre)

Il est prévu de recevoir une invitation pour cet événement. Mme Verret et/ou Mme Mouchon se proposent pour y assister.

21.09.07 PÉRIODE DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Malgré l'absence de Mme Hamelin, M. Paré souhaite qu'on l'interroge au sujet de deux arbres déplacés par la Ville le long d'Henri-Bourassa qui devaient être remplacés. Un seul arbre a été planté pour remplacer les deux arbres déplacés, pourtant la Ville s'était engagée à remplacer 1 arbre pour 1 arbre.

21.09.08 VERDISSEMENT DANS MAIZERETS

Une rencontre a eu lieu il y a deux semaines entre quelques membres du CQM. M. Van Neste présente une version préliminaire de la « Déclaration soutenant la création d'un comité verdissement dans Maizerets ».

Il y a un souhait de trouver des bénévoles pour assister et assurer la pérennité du comité et des projets. Une campagne de mobilisation est suggérée pour trouver des gens.

Résolution CA-21-09

SUR PROPOSITION DE M. Martial Van Neste, DÛMENT APPUYÉE par M. Marcel Paré, IL EST RÉSOLU de mettre en place un comité verdissement, lequel sera supporté dans ses efforts de financement pour mener à bien les projets que ce comité va entreprendre.

Une campagne de publicité sera organisée via Facebook pour aller chercher des citoyens et experts et ensuite organiser une première rencontre virtuelle pour déterminer quels projets soulèvent le plus d'enthousiasme chez les participants.

Adoptée à l'unanimité

21.09.09 ZONE D'INNOVATION LITTORAL EST

Mme Deshaies fait part de deux évènements importants. Tout d'abord, une consultation en ligne est en cours pour le quartier Canardière, mais le projet de Zone d'innovation Littoral Est (ZILE) n'y est pas mentionné, alors qu'il s'agit d'un enjeu majeur. Les membres du CQM s'indignent de ne pas encore avoir été consultés dans ce dossier, que ça entre dans le mandat des conseils de quartier d'être directement consultés lors de modifications majeures dans le quartier, et craignent d'être mis devant le fait accompli, sans leur participation.

M. Leclerc indique qu'une rencontre avec le CQM était prévue dès le départ de la consultation, mais n'est pas en mesure de préciser la date de cette rencontre. Il indique également que des groupes de discussion sont prévus ultérieurement, mais vu la période d'élection à venir, la date exacte est aussi inconnue.

Mme Deshaies mentionne également l'annonce de la Ville à propos du redéveloppement du garage municipal en campus technologique. Elle indique avoir été choquée des propos énoncés dans l'annonce, que ce projet ne correspond pas à ce qui a été discuté par le passé, et ne tient pas compte de la réalité dans le quartier.

M. Paré mentionne que le quartier a déjà subi la pression industrielle par le passé, et que la même chose se reproduit en ce moment. Le quartier manque de logement (social et autre) pour accueillir tous les gens qui voudront se relocaliser dans le quartier suite aux développements prévus.

Résolution CA-21-10

Proposition en regard de la consultation 'Rêvez les quartiers de la Canardière'

CONSIDÉRANT que la consultation 'Rêvez les quartiers de la Canardière' telle que présentée par la Ville de Québec, n'inclut pas formellement l'implication du conseil de quartier alors que :

- cette consultation touche l'entièreté du quartier;
- de par les règlements mêmes de la Ville : 'Le conseil de quartier est l'interlocuteur privilégié de la Ville en matière de consultation des citoyens du quartier et il a pour mission, dans un esprit de collaboration avec la Ville, de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions municipales qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire.'

CONSIDÉRANT que dans une présentation sur le projet de la ZILE, la Ville de Québec nous avait assuré qu'il y aurait une consultation avec documents sur l'aménagement du territoire alors qu'aucun document n'a été déposé dans le cadre de cette consultation;

CONSIDÉRANT que le projet actuel de ZILE ne prévoit qu'une participation symbolique des citoyens et qu'il n'adresse pas les thèmes du 'Plaidoyer pour un littoral est écologique, social et économique' qui est la position du conseil de quartier sur ce territoire;

CONSIDÉRANT l'impact majeur que va avoir la mise en valeur d'une large proportion sud du quartier qui pourrait permettre l'accès au fleuve par les citoyens et la venue du tramway; des impacts sur le logement, principalement les risques de gentrification pour une population particulièrement vulnérable;

CONSIDÉRANT l'importance de l'acceptabilité sociale pour une transformation aussi importante du quartier Maizerets et que l'on doit aller plus loin que la consultation, mais plutôt la concertation avec les citoyens (gouvernance partagée);

CONSIDÉRANT que les terrains qui vont être vendus n'ont fait l'objet d'aucune consultation;

CONSIDÉRANT que l'outil urbanistique pour de tels changements dans un quartier est la production d'un Plan Particulier d'Urbanisme (PPU);

SUR PROPOSITION DE M. Martial Van Neste, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Liane-Clarisse Mouchon, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier Maizerets :

DÉNONCE qu'il ne fait pas partie intégrante de la consultation sur la transformation importante du quartier alors que cela est fondamental dans sa mission;

DEMANDE la production d'un PPU couvrant la zone touchée. Ce PPU serait produit par un bureau de projet partagé dans lequel le conseil de quartier et d'autres organismes du milieu auraient les ressources nécessaires pour soutenir une véritable concertation (gouvernance partagée) avec la Ville de Québec. Ce PPU devrait adresser les six projets proposés par le Conseil de quartier (en annexe) et couvrir la zone décrite dans la consultation Rêver les quartiers de la Canardière;

DEMANDE la mise en place d'un moratoire sur toute vente de terrains relative à la ZILE tant que des orientations n'auront pas été prises en vue d'une concertation avec les citoyens.

Adoptée à l'unanimité

ANNEXE (extrait d'une résolution déjà adoptée par le conseil de quartier)

1. La mise en place d'un mécanisme concret et réel (doté de ressources et de pouvoirs) de gouvernance partagée avec les citoyen·ne·s pour le développement du Littoral Est (s'inspirer de démarches innovantes à ce sujet comme celles du comité de pilotage et du Bureau de Projet partagé dans le cadre des sites Lachine Est et Louvain Est à Montréal);

2. La mise en place d'un large corridor de biodiversité et de mobilité active sur les terrains du côté sud de La Canardière appartenant à la Ville (ou ceux en voie d'acquisition), du boulevard Henri-Bourassa jusqu'au viaduc des Capucins (sites 3, 15, 10, 7 et 6 sur la carte page suivante);
3. La conversion du site du garage municipal au coin Henri-Bourassa et Canardière (terrains et bâtiments des sites 2 et 3) en OBNL géré par des citoyen·ne·s permettant la mise en place de projets autogérés (ateliers partagés et services de proximité), selon l'inspiration du Bâtiment 7 à Montréal);
4. La conversion de l'ancien dépôt à neige en espace de régénération et d'accès universel au fleuve (sites 4 et 5 et jusqu'au fleuve), selon l'inspiration du Champs des possibles et des travaux étudiants réalisés par des étudiant·e·s dans le cadre de la Table citoyenne Littoral Est;
5. Le renforcement du réseau d'autonomie alimentaire par la conversion notamment et pas exclusivement du site 7, et des terres des Sœurs de la Charité en zones d'agriculture urbaine de proximité et l'installation de serres sur le toit du garage municipal;
6. Le développement d'un plan d'action visant la création de logements sociaux et abordables dans Maizerets comportant des objectifs précis et un échéancier défini afin de contrer les phénomènes de gentrification et d'éco-gentrification.

21.09.10 TOUR DES COMITÉS

1. Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier du CHU

Aucun élément nouveau.

2. Comité tripartite AIM

Aucun élément nouveau.

3. Comité de vigilance de l'incinérateur et PMO du PMGMR

La Ville a mis en place les nouveaux brûleurs. Elle risque donc d'annoncer que l'incinérateur est sécuritaire. Bien que ces nouveaux brûleurs améliorent l'efficacité pour certains types de contaminants, l'incinérateur va continuer à émettre une pollution diffuse. La meilleure solution est de réduire l'incinération, à l'aide d'un tri avant incinération, à l'extérieur du quartier. Cette méthode pourrait réduire jusqu'à 90% de ce qui est incinéré.

M. Paré se propose de contacter les médias pour sensibiliser aux problématiques de l'incinérateur, tri avant incinération, etc.

4. Comité cohabitation port communauté

Une rencontre a eu lieu le 9 septembre, mais aucun représentant du CQM n'a pu y assister.

5. Comité conseil « Mon environnement ma santé »

Aucun élément nouveau.

6. Table concertation vélo

Un débat avec les candidats aux élections municipales est prévu ultérieurement sur les enjeux liés au vélo.

7. CVAP (Port)

Aucun élément nouveau.

8. Table citoyenne Littoral-Est

Plusieurs rencontres et événements sont prévus cet automne :

- 27 septembre – discussion sur l'accès au fleuve et l'autoroute Dufferin-Montmorency
- 18 octobre – discussion sur le logement social et la gentrification
- Semaine du 16 octobre - Marches citoyennes dans la ZILE

21.09.11 LETTRE ET PÉTITION HAUSSE PROVINCIALE DES SEUILS DE NICKEL

Le Gouvernement du Québec prévoit déposer un projet de règlement pour augmenter les seuils d'émission de nickel par les entreprises. Une lettre commune avec tous les conseils de quartiers de Limoilou est en préparation. La lettre sera soumise lors de la sortie officielle du nouveau règlement.

21.09.12 RÉOLUTION POUR APPARTENANCE À LA COALITION “NON AU 3^E LIEN”

Ce point sera rediscuté à la prochaine rencontre, vu que le CQM n'a pas encore les informations sur cette coalition.

21.09.13 TRÉSORERIE

SUR PROPOSITION DE Mme Ève Duhaime, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Andrée-Anne Verret, IL EST RÉSOLU de décaisser 500 \$ pour les dépenses associées à l'installation et l'entretien du Frigo partage.

SUR PROPOSITION DE M. Martial Van Neste, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Andrée-Anne Verret, IL EST RÉSOLU de payer 40 \$ pour la publicité sur Facebook en lien avec le questionnaire et sondage sur la sensibilisation à la sécurité routière.

Il est mentionné qu'une reddition de compte devra être remise à la Ville en novembre pour le projet de sensibilisation à la sécurité routière.

SUR PROPOSITION DE Mme Marie-Hélène Deshaies, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Ève Duhaime, IL EST RÉSOLU de dépenser 50 \$ pour l'achat de muffins, croissants et autres à la boulangerie Julie pour la rencontre prévue le 19 septembre avec les autres conseils de quartier.

SUR PROPOSITION DE Mme Marie-Hélène Deshaies, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Ève Duhaime, IL EST RÉSOLU de payer 50 \$ pour la publicité sur Facebook en lien avec la rencontre prévue avec Mme Johanne Elsener le 26 octobre prochain.

21.09.14 VARIA

Une rencontre est prévue le 19 septembre prochain avec les autres conseils de quartier de Limoilou. Chaque conseil y présentera ses enjeux et préoccupations spécifiques. Mme Deshaies sera présente pour représenter le CQM, et M. Paré sera également présent pour l'assister. Plusieurs autres membres du CQM assisteront à cette rencontre.

La rencontre et présentation de Mme Johanne Elsener est prévue pour le 26 octobre. Mme Duhaime indique avoir besoin de photos du quartier pour supporter la présentation de Mme Elsener. Une salle est réservée au centre Mgr Marcoux, et les membres du CQM souhaitent pouvoir tenir cette rencontre en format hybride.

21.09.15 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE VIRTUELLE

Sur proposition de M. Marcel Paré, IL EST RÉSOLU DE LEVER L'ASSEMBLÉE.

22h15

Marie-Hélène Deshaies